

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1983)  
**Heft:** 705

**Artikel:** Trois tueurs  
**Autor:** Kaiser, Edmond  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1025174>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- *facture* de ces trois livres, la richesse de l'iconographie, l'originalité des revers: au début, une carte de la Suisse du XVIII<sup>e</sup> siècle; à la fin, une carte du XX<sup>e</sup> siècle. La bienfacture de la mise en pages, la qualité des photos en couleurs, les graphiques clairs et persuasifs — bref, un beau travail d'édition, un ouvrage agréable à feuilleter.

Un ouvrage facile à consulter? Ici, une première critique *grave* (heureusement à propos d'un défaut auquel il est possible de remédier, même après coup): pas d'index des noms cités — qu'un livre pareil n'ait pas d'index, au déclin du XX<sup>e</sup> siècle, voilà qui laisse pantois. Vous me direz que le lecteur peut composer son propre index: c'est ce que j'ai fait, pour le troisième volume — cela prend un temps considérable. Pour les deux autres, je n'ai pas pu. Notre illustre compatriote, Auréole Bombast von Hohenheim, dit *Paracelse*, est-il mentionné? Je n'en sais rien; je n'ai pas trouvé son nom. Je me méfie...: dans le troisième volume, les auteurs, évoquant la Suisse au lendemain de la Deuxième Guerre, parlent d'«un tableau tout de grisaille, qui évoque une Suisse dépourvue de dynamisme et de perspective collective» — et ne mentionnent ni Piaget, ni Gonseth, ni des entreprises comme les Rencontres de Genève ou les Entretiens d'Oron, ni des éditeurs comme Skira ou la Baconnière!

Autre manque: une *bibliographie* suffisante, d'autant plus nécessaire qu'à certains égards, le livre paraît bien fragile, je dirais même, par endroits, *léger*.

Or ceci m'amène à une troisième critique, touchant celle-là à un défaut malheureusement irrémédiable: cette légèreté, précisément. Je précise: je n'ai aucune sympathie pour le général Wille. Tout de même, lorsque je lis — tome III, page 123 — que «le général Wille suggéra aussi, dans une lettre au Conseil fédéral du 20 juillet 1915, l'entrée en guerre de la Suisse aux côtés des Empires centraux» (Allemagne et Autriche-Hongrie) — devant

une accusation aussi énorme, je voudrais bien savoir où trouver la lettre en question et connaître les termes exacts de l'original allemand.

Je n'ai pas non plus de sympathie particulière pour le conseiller fédéral Pilet-Golaz. Mais l'idée d'expliquer sa politique par sa «suffisance intellectuelle» me paraît puérile. De même, Motta. Je n'aime pas Motta. Mais voir l'homme politique réduit ou presque à son «anticommunisme simpliste» me semble bien... simpliste!

De même enfin: quand on me parle du «ton affecté» de Pilet-Golaz lors de son allocution célèbre du 25 juin (je l'ai entendue, cette allocution, je m'en souviens comme si c'était hier), je me

demande ce qu'il faut entendre par «affecté» et si un jugement aussi subjectif a bien sa place dans un livre d'histoire sérieux.

\*

Autre chose: je ne saurais trop approuver l'article de l'ami Stauffer (DP 704) au sujet du *Glossaire* — et surtout son point 8: «Le «Glossaire» est une entreprise «définitive»: lorsqu'il sera achevé, il n'y aura pas à le revoir, le corriger, l'augmenter.» Exact. Et tant mieux: car alors — vers le milieu du XXII<sup>e</sup> siècle — il faudra se consacrer au plus vite à la tâche de le *traduire*, du français du XX<sup>e</sup> siècle en français (à supposer que les camarades russes, chinois, et les amis américains nous laissent...) du XXII<sup>e</sup> siècle!

J. C.

## COURRIER

### Trois tueurs

Les quotidiens romands du 4 novembre dernier.

*La Tour-de-Peilz: chauffard identifié*

«Le mercredi 19 octobre, M<sup>lle</sup> Françoise Pulver, 23 ans, laborantine, avait été tuée par un chauffard roulant à La Tour-de-Peilz. Le coupable avait pris la fuite. Recherché, il a été arrêté le lundi 25 octobre à Berne (...). Il a été transféré dans le canton de Vaud et détenu préventivement plusieurs jours à disposition du juge informateur de Vevey-Lavaux, qui l'avait inculpé. Il a ensuite été relaxé.»

*Une femme écrasée par deux voitures sur l'auto-route*

«Une femme de 27 ans (...) a été écrasée coup sur coup par deux voitures circulant en direction de Zurich et trouvée morte. La police cantonale zurichoise recherche les deux automobilistes qui ont pris la fuite.»

Pourquoi les rechercher?  
Pour les relaxer?

Blessé ou tuer (qui peut le savoir, sur le moment?), puis fuir, n'est-ce pas suffisant pour être détenu, puis maintenu détenu?

Il ne faut pas nous parler de «justice».

Et les deux petites, qui les ressuscitera?

**Edmond Kaiser.**

*Réd. Terrible cri de désespoir de notre correspondant. Impossible à éluder. D'autres interpellations de lecteurs et d'amis, dans le même sens, nous parviennent régulièrement. Signes encourageants (malgré tout) que les accidents de circulation émergent peu à peu d'un brouillard d'indifférence générale et fataliste. Changement de climat propice à de nouvelles, indispensables et draconiennes mesures de canalisation du trafic? Il faut l'espérer, n'en déplaise à ceux qui confondent allègrement libertés individuelles et liberté de tuer sur la route.*

*Cela dit, et pour en revenir à cette missive d'Edmond Kaiser, il est vrai aussi que, comme on dit, la justice doit suivre son cours, dans les meilleures conditions pour les prévenus, quels qu'ils soient, présumés innocents tant qu'ils ne sont pas jugés; il est vrai aussi que la prison préventive est infiniment dommageable pour tous les prévenus, quels qu'ils soient.*